Département du Bas- Arrondissement de Sélestat-Erstein
Canton d'Erstein
Commune de Bolsenheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du jeudi 22 mars 2018 à 19h30

Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 11 Conseillers présents : 9
Absents excusés : Mme Sophie COUTAUD, MM. Jérôme LAWI
Date de convocation du conseil municipal : 12/03/2018

Sujet de la délibération : Fiscalité Locale Directe

Pour :	9
Abstentions :	0
Contre :	0

Le Conseil Municipal,

après explications données par le Maire, suite à la commission des finances du 1/3/2018 et après concertation de M. REYDEL le 22/3/2018, Receveur Municipal de la Trésorerie d'Erstein,

Vu, l'état de notification des taux d'imposition 2018 des taxes directes locales, sur proposition de M. François RIEHL, Maire,

DECIDE,

après en avoir délibéré (avec 9 voix POUR - 0 ABSTENTION - 0 voix CONTRE), et comme pour l'année passée = variation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties de + 3 %, de voter les taux comme suit :

- Taxe d'habitation 16,32 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 6,46 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 38,38 %

Suivent les signatures au registre.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication le 23/3/2018.

Fait à Bolsenheim le 22/3/2018

Le Maire, F. RIEHL